Ami du Clergé du 19 juillet 1951

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Notre-Dame des Neiges (5 août). — Ses noms et leur symbole, 217.
Lectures sur l'Eucharistie. — « La Communion des cœurs dans la Fraction du pain » : — I. Le testament du Seigneur, 219. — II. Le Banquet sacré, 221.
Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — CXXIX. Les successeurs d'Innocent XI (1689-1721), 223.
En lisant. — Nécessité de l'esprit missionnaire, 224.

NOTRE-DAME DES NEIGES
(5 Août)

SES NOMS ET LEUR SYMBOLE

Mes frères,

Notre-Dame des Neiges ! Vocable plein de charme et d'un riche symbolisme. Il évoque pour nous les Vierges de nos montagnes, et il nous fait penser à l'Immaculée, à la toute Pure, à la toute Vierge.

Il ne faudrait pas pourtant que cela nous fît perdre de vue l'objet tout spécial de cette fête dont le nom véritable et entier, inscrit au calendrier, est celui de Dédicace de Sainte-Marie-des-Neiges. C'est la commémoration de la consécration de la plus belle église dédiée à la T. S. Vierge au cœur même de la Capitale du monde catholique.

A ce titre, elle renferme un précieux enseignement. Elle témoigne que l'Eglise de Rome, depuis les temps les plus reculés, a voué un culte magnifique à la T. S. Vierge, qu'elle lui a dédié une de ses plus riches basiliques, que les siècles n'ont cessé d'ajouter à sa magnificence. Et par là elle nous invite à faire, nous aussi, de notre cœur un sanctuaire de grande dévotion à Marie, pour qu'il devienne la digne demeure de Dieu.

Pour vous dire les grandeurs et les gloires de cette basilique mariale romaine dont nous fêtons aujourd'hui la dédicace, je n'aurai qu'à vous rappeler les noms les plus connus qu'elle a portés et qu'elle porte encore, ceux de *Sainte-Marie des Neiges,* de *Sainte-Marie à la Crèche,* de *Sainte-Marie-Majeure.*

I. — *Sainte-Marie des Neiges*

Ce fut là son premier titre. Il lui vient de la jolie légende de ses origines.

C'était au milieu du IV^e siècle, sous le pape S. Libère I^{er} (352-356). En ce temps vivait un riche patrice romain dont le foyer était resté sans enfants. Jean et sa femme voulurent constituer la T. S. Vierge leur héritière. Or, voici que dans cette ville de Rome, où il ne neige presque jamais, et un 5 août, en pleine canicule, la neige couvrit les hauteurs du mont Esquilin. Et en même temps, Jean, son épouse et le pape Libère avaient une même vision : la Mère de Dieu leur enjoignait de lui élever une église sur le sommet enneigé de la colline. Ces miracles décidèrent les pieux époux à consacrer leur fortune à bâtir sur l'Esquilin une basilique en l'honneur de Notre-Dame, qui prit le nom de Notre-Dame des Neiges et aussi de basilique Libérienne. Elle fut construite en effet là où se dressait la basilique ou Tribunal de Sicinus, et comme toutes les églises de l'époque, dans le style de ces basiliques ou tribunaux romains : grand bâtiment rectangulaire partagé par des colonnades intérieures. Et parce que le pape Libère présida à sa construction, Notre-Dame des Neiges devint la basilique Libérienne. Mais dans la suite des temps et jusqu'à nos jours, de grands papes ont travaillé à son embellissement, de sorte qu'elle est aujourd'hui une des gloires de Rome.

Ce ne serait pas la dernière fois que la T. S. Vierge demanderait qu'on lui élevât une chapelle. N'est-ce pas une des missions qu'elle donna à la petite Bernadette, de Lourdes ? Et combien de sanctuaires à Marie pourraient revendiquer pareille origine ?

Mais la basilique Libérienne a cette grâce spéciale que la Sainte Vierge a voulu en indiquer l'emplacement et le tracé par cette chute de neige dont la blancheur s'accorde si bien à tout ce que le nom de Marie représente de pureté. Nous disons aujourd'hui : blanc comme neige , mais la comparaison est vieille comme le monde ; nous la retrouvons dans la Bible. Aussi notre piété, sur l'invitation en quelque sorte de la T. S. Vierge, aimera-t-elle à faire de ce vocable de Notre-Dame des Neiges, le synonyme de Notre-Dame la Blanche ou de Notre-Dame du Lys, pour célébrer la pureté de la Vierge par excellence.

Les Romains d'aujourd'hui et les pèlerins de Rome n'appellent plus guère cette basilique de son nom premier de Notre-Dame des Neiges. La mosaïque qui en conserve le souvenir n'apparaît pas à première vue dans son abondante décoration. Au martyrologe ou dans le calendrier elle garde toujours ce titre, Et en cette dédicace de la plus célèbre église romaine en l'honneur de Notre-Dame, son symbolisme doit nous rappeler que Dieu et la Vierge n'habitent que les cœurs purs : à cette condition, nous sommes des « temples vivants ».

II. — *Sainte-Marie à la Crèche*

Au nombre des Papes qui ont le plus contribué à la magnificence de Notre-Dame des Neiges, il faut inscrire Sixte III (432-440) dont l'œuvre valut à la basilique le nom de Sainte-Marie à la Crèche.

Ce pape réédifia complètement l'Eglise primitive. Il la dota de son célèbre arc triomphal à l'entrée du chœur, en mémoire du concile d'Ephèse (431). Quand Sixte III monta sur le siège de Pierre (432) on était au lendemain de ce concile qui est une des grandes dates du culte de Notre-Dame.

Le concile d'Ephèse proclama solennellement, à l'enthousiasme de la population, contre l'hérésiarque Nestorius, que la T. S. Vierge pouvait et devait être appelée *Theotokos, Dei Genitrix,* Mère de Dieu. Aussi les mosaïques sur fond or que nous pouvons encore admirer aujourd'hui, représentent les principales scènes évangéliques qui montrent, dans l'enfant de Marie, une même personne, le Fils de Dieu ; de gauche à droite : l'Annonciation, l'Adoration des Mages, le Massacre des Innocents, la Présentation au Temple... Au-dessous se lit l'inscription : *Xystus episcopus sanctæ plebi Dei,* « Sixte, évêque, au peuple saint de Dieu », afin de marquer que le pape avait voulu mettre en images pour le peuple fidèle le grand dogme de la Maternité divine de Marie.

Mais Rome venait d'entrer en possession d'une relique insigne de ces jours de la maternité de la T. S. Vierge : la crèche dans laquelle, la nuit de Bethléem, Marie déposa son divin Enfant. Aussi le pape enclava-t-il dans la nouvelle basilique un riche et somptueux oratoire dans le style de celui de Bethléem. Il voulut en faire le reliquaire de cet émouvant souvenir, comme chez nous plus tard S. Louis commanderait la Sainte Chapelle pour servir de reliquaire à la couronne d'épines. Ainsi commença-t-on d'appeler alors la nouvelle église Sainte-Marie à la Crèche.

Aujourd'hui de ce premier berceau de l'Enfant-Dieu, il ne reste plus que quelques planchettes. Elles se trouvent à la Confession ou crypte, construite par Pie IX, dans une niche, au-dessus de l'autel, fermée par deux portes de bronze. Le reliquaire d'argent qui les contient a la forme d'un berceau surmonté d'un petit Jésus en vermeil. Chaque année, en la solennité de Noël, ces reliques reçoivent encore l'hommage et la vénération de tous les fidèles de Rome.

Pour nous, en cette fête de dédicace, puisque la liturgie s'élève si souvent de ces temples de pierre au temple vivant qu'est notre âme, elles ont une signification toute particulière. La crèche et l'étable de Bethléem, la maison du pain, furent comme le premier tabernacle et la première église de Dieu parmi les hommes. C'est Marie qui l'y introduisit et qui l'introduit encore aujourd'hui dans nos âmes.

III. — *Sainte-Marie-Majeure*

De nos jours on ne connaît plus guère cette Sainte-Marie des Neiges et cette Sainte-Marie à la Crèche que sous le nom de Sainte-Marie-Majeure, c.-à-d. de la plus glorieuse église dédiée à Notre-Dame dans la Ville éternelle.

Rome, la ville des églises, compte nombre de sanctuaires à la Madone. Il me souvient d'un livre intitulé : *Mois de Marie des Madones de Pie IX :* chaque jour du mois y conduit le lecteur à l'une des trente et une Notre-Dame les plus célèbres de Rome : Sainte-Marie du Transtévère, Sainte-Marie des Anges, Sainte-Marie de l'*Ara Cœli,* Sainte-Marie du Peuple, etc... Mais Sainte-Marie-Majeure est leur reine à toutes : on pourrait l'appeler tout court : Notre-Dame de Rome, comme nous disons Notre-Dame de Paris.

Majeure, plus grande, supérieure, ainsi se révèle-t-elle tout de suite, même au profane, sur la colline de l'Esquilin, par ses proportions, ses richesses, sa somptuosité. Pour décorer son plafond, Ferdinand et Isabelle d'Espagne offrirent au pape Alexandre VI le premier or venu du Pérou. Les pèlerins de l'Année Sainte, malgré la rapidité de leur visite à cette basilique jubilaire, n'ont pas oublié la richesse de cette église qui fit leur émerveillement.

Beaucoup de touristes de Rome, qui nous ont laissé leur impression, trouvent même le décor trop riche. Déjà, il y a plus d'un siècle, un de nos grands écrivains (Stendhal) ne savait que la comparer à un vaste salon aristocratique. Et un de nos derniers ambassadeurs à Rome allait jusqu'à écrire : « Si l'on cherche une impression religieuse, il ne la faut point demander à Sainte-Marie-Majeure... Ce n'est ici un lieu de recueillement, moins encore un lieu de mystère ou d'oraison. Nulle idée n'y est plus absente que celle du surnaturel, de l'au-delà, de l'infini. Le cœur ne s'y sent nulle part ému, le rêve pieux ne s'y ébauche même pas. C'est que le décor est trop pompeux, trop splendide, trop miroitant » (Maurice Paléologue).

Si ces messieurs avaient récité quelques fois les litanies de la Sainte Vierge, ils auraient plutôt pensé qu'elle était bien logée et bien symbolisée à Sainte-Marie-Majeure, celle que nous nommons la Maison d'or, *domus aurea.* Ce qu'ils appellent le rêve pieux s'y serait ébauché. Pour nous qui célébrons aujourd'hui la dédicace de Sainte-Marie-Majeure, il s'ébauche tout de suite.

L'Eglise juge ne faire jamais trop beau ni trop riche pour la demeure de Dieu parmi les hommes et pour la gloire de la Sainte Vierge : *quantum potes, tantum aude !* Mais encore une fois, Dieu a demeure plus belle que ces édifices de pierre : ce sont nos âmes. Qu'elles soient pures à la pensée de Notre-Dame des Neiges, qu'elles soient confiées à Marie à la pensée de Notre-Dame de la Crèche, qu'elles soient parées de toutes les vertus à la pensée de Sainte-Marie-Majeure, la basilique mariale aux caissons d'or et aux mosaïques étincelantes.

* *

Ce sont les leçons que nous donne la dédicace de Notre-Dame des Neiges à son origine, au cours de son histoire et aujourd'hui.

Je ne finirai pas pourtant sans vous parler d'un autre trésor que possède Sainte-Marie-Majeure et autour duquel je voudrais ramener à une toutes ces leçons.

Dans le collatéral de gauche, il est une chapelle, chapelle dite Borghèse. Regardons au-dessus de son autel. Un cadre, soutenu par des anges, renferme, sur un fond de lapis-lazuli, un beau marbre bleu, la couleur de Notre-Dame, la Vierge attribuée à S. Luc, l'évan-

géliste, de son Annonciation et de son *Magnificat.* Et cette image miraculeuse de la Vierge est appelée *Salus populi romani,* le salut du peuple romain : elle a été son palladium dans tous ses dangers et c'est vers elle que va la dévotion de la cité : ainsi à la veille de la définition du dogme de l'Assomption c'est cette image qui fut portée en procession jusqu'à la place Saint-Pierre et c'est devant elle que Pie XII, nouveau prêtre, avait voulu célébrer sa première messe.

Il n'y a pas d'église catholique sans autel ou sans statue de la Sainte Vierge. Plus cette image est vénérée, plus est fréquentée la maison de Dieu. Pour elle on a construit les Notre-Dame et Sainte-Marie-Majeure. Voulons-nous que nos âmes soient de dignes temples de Dieu, sa demeure très pure et ennoblie de toutes les vertus ? Comme nous y invitent toutes les fêtes de dédicaces, celle de Notre-Dame des Neiges comme les autres, intronisons dans nos âmes le culte de la Sainte Vierge ; aimons, honorons, prions Marie ; qu'elle y soit le centre de nos pensées et de notre cœur au point de chanter avec un Montfort :

Voici ce qu'on ne pourra croire :
Je la porte au milieu de moi,
Gravée avec des traits de gloire,
Quoique dans l'obscur de la foi.

Et alors notre âme sera vraiment, selon le mot de S. Paul, le temple de Dieu.

LECTURES SUR L'EUCHARISTIE

La Communion des cœurs dans la Fraction du pain [1]

Erant autem perseverantes in doctrina Apostolorum, et communicatione fractionis panis, et orationibus.
(Actes, II, 42).

I

LE TESTAMENT DU SEIGNEUR

Ce fut certainement le souhait et la volonté du divin Sauveur que ses disciples soient un. Dans la prière sacerdotale, qui terminait son discours d'adieu, il demandait avec insistance pour son Eglise l'Unité : « Ce n'est pas seulement pour eux que je prie, mais aussi pour ceux qui croiront en moi à cause de leur parole. Que tous soient un. Comme toi-même, mon Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé. Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un : moi en eux et toi en moi. Qu'ils soient consommés dans l'Unité, pour que le monde sache que tu m'as envoyé, et que tu les a aimés, comme tu m'as aimé » (Jo., XVII, 20-23).

* *

L'unité des disciples doit être un reflet de cette unité, la plus parfaite de toutes qui, dans la très sainte Trinité, relie les trois personns divines. De même qu'au sein de la divine Trinité règne la plus intime communauté d'amour, de même tout ce qui est en Dieu et participe à la Divinité doit, d'une façon ou d'une autre, témoigner de cette unité fondée sur l'amour. Et ce qui vient de Dieu doit porter en soi le sceau de sa divine provenance. Il faut donc que dans la communauté des disciples l'unité se manifeste d'une manière visible, pour que le monde entier puisse voir et acquérir la conviction que Dieu est vraiment avec ses disciples et en eux et qu'ils font les œuvres de Dieu. Ainsi l'unité parmi les disciples devient une preuve de la mission divine du Maître lui-même et amène les autres à croire en Jésus-Christ.

Le monde a raison de déclarer que l'activité divine doit se manifester dans l'union, l'amour et la paix. Il est en plein accord avec le disciple bien-aimé, qui voit dans l'amour un signe auquel on reconnaît l'union à Dieu : « L'amour vient de Dieu. Qui possède l'amour tient sa vie de Dieu et connaît Dieu. Qui n'a pas l'amour ne connaît pas Dieu. Car Dieu est amour... Jamais encore aucun homme n'a vu Dieu. Mais si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, et l'amour que nous avons pour lui est parfait en nous » (I Jo., v, 7, 8, 12). Le monde a raison d'attendre que le charpentier de Nazareth, celui qui se dit l'envoyé et le Fils de Dieu, fournisse une preuve de ce qu'il avance. Selon la volonté formelle de Jésus, l'union de ses disciples doit être une preuve de la divinité de sa mission.

Souvent le monde a voulu voir dans les actions de Jésus une preuve de sa puissance. Une foule avide de sensations réclamait des signes et des miracles. Le Maître a refusé d'opérer des prodiges pour satisfaire les curieux et les amateurs de spectacle. Mais il n'a pas refusé d'apporter une preuve de sa puissance reposant sur un témoignage intérieur dans l'homme ; dans sa prière, il acceptait que le monde soit conduit à la foi par l'unité de ses disciples. En termes théologiques on appelle cette unité de l'Eglise un *motif*

[1] Ces *Lectures,* que nous publions avec la bienveillante autorisation de l'auteur, sont la traduction d'un petit ouvrage, paru à Münich en 1939 : *Die Gemeinschaft des Brotbrechens,* par le Dr A. W. ZIEGLER.
Aujourd'hui professeur à l'Université de Münich, l'auteur était, à l'époque, professeur au Grand Séminaire de Freising. De 1939 à 1945, il fut chargé de l'aumônerie des prisonniers du Stalag VII-A ; à ce titre il déploya une activité continue, aussi obstinée que prudente, pour permettre l'organisation du service religieux au camp, auprès des malades des hôpitaux et dans les Kommandos, ainsi que pour faciliter aux séminaristes et aux prêtres la possibilité d'une vie d'étude et de piété ; il leur ménagea même, en janvier 1941, la visite du Nonce apostolique Mgr Orsenigo. Qu'il nous soit permis de lui exprimer, ici, toute notre gratitude.
Cette première lecture : *Le testament du Seigneur* a déjà été publiée dans l'*Ami* du 13 juillet 1950 *(Prédication,* p. 211-213). Nous n'avons pu, alors, faire paraître la suite. Nous la reprenons aujourd'hui, pour donner la série complète.

de crédibilité qui doit entraîner le monde à l'acceptation de la foi. Le Sauveur ici répond au désir du monde. Pourquoi ? Tout simplement parce que le désir du monde est en harmonie avec la pensée de Jésus. Le monde veut voir si la doctrine du Christ produit une force capable de vaincre les ferments de division et de séparation qu'il porte en lui-même, de surmonter le penchant à la discorde et à l'égoïsme qui réside en l'homme, d'unir et de relier ce qui cherche à se dissocier. Une religion qui ne peut pas arrêter la dissociation ne fournit aucune preuve de sa puissance, elle est sans force et inefficace. Le monde veut voir plus encore. Il veut trouver dans l'unité des disciples un exemple lumineux, il veut voir comment l'union fait la force. Cela le Seigneur le sait. C'est pourquoi il veut manifester dans sa gloire la puissance qu'il a reçue de son Père : « Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée » (I Jo., xvii, 22). « Père, je veux que là où je suis ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi afin qu'ils voient la gloire que tu m'as donnée » (I Jo., xvii, 24).

La gloire dont il est question ici est plus qu'une apparition éclatante, comme par exemple celle que constatèrent les bergers, lorsque les anges leur annoncèrent la naissance de Jésus (Luc., ii, 9 : « *doxa kyriu* » — « *claritas Dei.* »). C'est la puissance affirmée d'une manière saisissante dans l'action. Il la manifesta à Cana en Galilée où il fit au cours des noces le premier de ses miracles : « Par là il manifesta sa gloire et ses disciples eurent en lui » (Jo., ii, 11). Avant de ressusciter Lazare le Christ dit : « Cette maladie ne mène pas à la mort, mais elle servira à la gloire de Dieu. Le Fils de Dieu sera glorifié par elle » (Jo., i , 4). C'est la gloire que Dieu manifestait déjà dans la nuée à la communauté toute entière, dans le désert de Sin (Héb. *kabod,* gr. *doxa*) et qu'il renforçait puissamment par l'envoi de cailles et de manne (Ex., xvi, 10 sq.). Participer à la gloire du Christ signifie pour le chrétien participer à la victoire éclatante du Christ sur le péché, la souffrance et la mort, exercer avec le Christ une puissante domination sur les forces de destruction, de séparation et de discorde, sur le péché, la mort et le monde pervers. Le Seigneur Jésus-Christ a donné sa parole que ses disciples auraient part à sa puissance glorieuse car il a dit : « Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais » (Jo., xiv, 12). Ainsi le Christ s'en porte garant : ses fidèles doivent donner au monde par leur union un puissant exemple. La concorde et l'amour dans l'Eglise du Christ doivent déployer une force missionnaire agissante qui attire en son sein le monde entier.

* *

De même que le monde réclame le signe de l'unité pour le royaume du Christ, de même le Christ lui-même réclame la volonté de conserver cette unité. « Qui n'est pas avec moi est contre moi, et qui n'amasse pas avec moi dissipe » (Luc, xi, 23). Le Christ veut l'unité et il l'apporte. Il pose cette loi générale que l'union à sa personne a la même signification que la volonté d'assembler, de réunir. L'union est à proprement parler un indice auquel on peut reconnaître la présence du Christ : « Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux » (Mat., xvii, 20). Mais là où se trouvent la discorde et les divisions, le Christ ne peut pas y être.

C'est le propre du Christ de grouper, de réunir. Il est le Bon Pasteur : « J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de ce Bercail. Elles aussi je dois les ramener ; elles entendront ma voix, et il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un Pasteur » (Jo., x, 16). La philosophie déclare qu'il appartient à tout bien et à toute valeur d'exercer une influence unifiante sur toutes les personnes qui ont part à cette valeur. Il y a beaucoup de biens et de valeurs qui unissent de cette façon : il faudrait ici nommer toute l'échelle des valeurs de l'ordre naturel et surnaturel. Dans le Christ « habite corporellement toute la plénitude de la divinité » (Col., ii, 9), toute richesse et toute perfection à un degré infini. Comment le Christ n'exercerait-il pas au plus haut degré une influence unifiante ? Comment son corps eucharistique, que nous appelons le bien le plus saint et le plus sacré, pourrait-il ne pas unir, ne pas lier ? Dans cette plénitude sans bornes, les chrétiens puisent les bienfaits de la concorde et de l'amour : « En lui vous êtes devenus participlénitude de la divinité » (Col., ii, 10) ; « de sa plénitude nous avons tous reçu » (Jo., i, 16).

* *

Partout où les Apôtres avaient à prêcher la concorde, ils en appelaient au Seigneur : « Je vous en prie, mes frères, au nom de Notre - Seigneur Jésus-Christ, ayez tous le même langage, qu'il n'y ait pas de scission parmi vous, mais soyez parfaitement unis dans un même esprit et un même sentiment » (I Cor., i, 10). « Conduisez-vous d'une manière digne de l'Evangile du Christ. Ainsi, que je vienne vous voir ou que je sois absent, j'entendrai dire que vous restez fermes dans un même esprit, combattant d'un même cœur pour la foi de l'Evangile » (Ph., i, 27). Il n'y a pour le fidèle de motif plus puissant de mettre en pratique l'amour et la concorde que le souhait si souvent formulé par le Sauveur : que ses disciples soient parfaitement unis ; souhait qu'il a laissé dans son discours d'adieu comme une dernière volonté.

Il existera une unité aussi parfaite que celle qui existe entre le Père et le Fils : « Comme toi-même, ô Père, tu es en moi et moi en toi, ainsi qu'ils soient un en nous » (Jo., xvii, 21). Il ne s'agit pas ici seulement d'une simple égalité morale, comme par exemple celle de

la foi ou des sentiments. L'unité qui existe entre le Père et le Fils, c'est la consubstantialité de la nature divine. Est-il permis de parler du transfert de cette entité divine à des êtres créés tels que les hommes ? Non, mais comme le Seigneur dit « en nous » il entend déclarer par là qu'il s'agit d'un transfert accordé et opéré par Dieu. On comprend habituellement par là la communication de la vie et de l'être divins dans la grâce. Rien ne sera changé à cette interprétation ; mais qui peut nous empêcher de penser au dispensateur et à l'auteur de la grâce lui-même, au donateur et pas seulement au don, d'autant qu'il est dit « en nous » (v, 21) et « moi en eux et toi en moi » IV, 23) ? Il en résulte une meilleure connaissance du caractère de l'unité établie par Dieu dans l'Eglise : c'est une unité rétablie par le Dieu personnel, par la personne de l'Homme-Dieu. L'union eucharistique n'est que la forme particulière imaginée par le plus grand amour rédempteur pour réaliser cette œuvre personnelle d'union.

II

LE BANQUET SACRÉ

1. — La vie commune que Jésus menait avec ses disciples, avait pour conséquence qu'il mangeait en commun avec eux. Des repas communs du Christ et de ses disciples ont sûrement eu lieu déjà avant la dernière Cène. Le Christ avait coutume — nous devons le supposer — de sanctifier le repas au moyen de prières en usage chez les Israélites. Il s'est toujours conformé aux prescriptions de la Loi. Il serait, en outre, inconcevable que le divin Sauveur ait négligé la sanctification religieuse des aliments et boissons.

Quand il opéra la miraculeuse multiplication des pains, pour nourrir des milliers de personnes, il prononça une bénédiction avant le partage des pains (Mat., XIV, 19 ; Jo., VI, 11).

La participation des chrétiens à un repas commun fut toujours et est encore aujourd'hui, selon l'exemple du Maître, sanctifiée par une prière ou par un chant. Il ne devait et il ne doit pas y avoir de repas simplement profane, en vertu de la parole de l'Apôtre : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quelqu'autre chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu ! » (I Cor., X, 31).

Contre les hérétiques, qui voyaient dans la matière quelque chose d'absolument mauvais, le même apôtre S. Paul précisait avec force à Timothée, que la nourriture peut et doit être sanctifiée par une prière de bénédiction : « Ils interdisent le mariage, ordonnent de s'abstenir d'aliments que Dieu a créés pour être pris en action de grâces, par ceux qui croient et qui connaissent la vérité. Car toute créature de Dieu est bonne et rien ne doit être rejeté de ce qui est pris avec action de grâces, car cela est sanctifié par la parole de Dieu et la prière » (I Tim., IV, 3-5).

Le apôtres prenaient part, après le départ de leur Maître, à des repas communs, qui n'avaient pas le caractère eucharistique ; c'est ainsi que, dans les *Actes des Apôtres,* il est parlé des Diacres « destinés au service des tables ».

De la vie commune du Christ avec ses disciples sortit donc la communauté des repas. Chez tous les peuples, et dans tous les temps, cette règle a prévalu que l'invité au repas, qui mangeait le pain de son hôte et buvait son vin, se trouvait lié avec lui et avec les autres convives, en sorte que *la participation au repas impliquait et traduisait une communauté.* Comme on le verra plus loin, cette règle existait aussi chez les Israélites.

Dans la participation au repas se vérifiait un sentiment vivant de rapprochement commun. On voyait les convives comme réunis dans une espèce de communion idéale, dont le repas commun constituait le fondement. Nous sommes encore aujourd'hui habitués à voir dans un repas pris en commun comme un sommet de la vie commune et de l'existence de la communauté. Dans les fêtes des Groupements, Sociétés, Associations civiles et religieuses, cette règle entre en jeu. Pour le Christ et ses disciples, les repas communs furent donc les principales expressions de leur vie commune. Les repas avec le Christ furent pour les apôtres la source d'un charme particulier. Les paroles et les gestes de Jésus pendant le repas prirent à leurs yeux le caractère d'un souvenir émouvant, inoubliable. Les *disciples d'Emmaüs,* qui reconnurent le Seigneur à la « fraction du pain », c.-à-d. à sa manière particulière de rendre grâces, de bénir, de rompre le pain et de le présenter, ont transmis à la postérité la preuve de ce que nous venons de dire (Luc, XXIV, 13-35).

* *

2. — Les *fils de Zébédée,* Jacques et Jean, se représentaient comme la plus grande joie pour eux, d'être assis, dans le royaume des cieux, à droite et à gauche du Maître, pendant le repas (Marc, X, 35-40 ; Mat., XX, 20-28). Et Jésus maintint la perspective du repas, en demandant aux ambitieux quémandeurs : « Pouvez-vous boire avec moi le calice que je bois » (Marc, X, 38). Cette comparaison du repas lui donna aussitôt une occasion excellente de développer pour ses disciples l'un de ses plus graves enseignements. Dans un repas en effet, il y en a qui servent et il en est qui se font servir. Parmi ces derniers se trouvent les Dominateurs païens, qui veulent faire sentir leur puissance (℣. 42). Chez les disciples, il n'en doit pas être ainsi (℣. 43). « Celui qui parmi vous désire devenir grand, qu'il soit votre serviteur, et celui qui désire parmi vous être le premier, qu'il soit l'esclave de tous ! Car le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon de beaucoup. »

De cette réponse de Jésus, il y a deux choses à retenir : *la volonté de servir* et *le don de soi.* Jésus prend le rôle de l'hôte dans un re-

pas comme modèle de sa façon d'agir et du devoir de ses disciples. Il y a donc, d'après les paroles du Christ, dans le repas, une aptitude intime à exprimer la sublime vérité de la rédemption par le sacrifice suprême du Christ.

De nouveau, dans la dernière Cène, Jésus prend la comparaison du repas : « Vous mangerez et boirez à ma table, dans le royaume » (Luc, XXII, 30).

De même, le Voyant de l'Apocalypse ne peut trouver de meilleure image pour exprimer le bonheur de l'union avec Dieu que celle du repas : « Voici que je me tiens à la porte et je frappe : si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, *je souperai avec lui* et lui avec moi » (III, 20), et encore : « Heureux ceux qui sont invités au festin des noces de l'Agneau ! » (XIX, 9).

La parabole où l'on peut voir le plus profondément la conception du Sauveur au sujet du repas est celle du *Repas royal des noces* (Mat., XXII, 1-14), qui est préparé au Fils du roi par son Père.

Parce que les invités ne viennent pas, il est fait appel aux gens de la rue. Mais l'homme qui entre sans son habit de noce est sévèrement puni par le roi. Le verset 2 : « Le royaume des cieux est semblable à un roi qui célébrait les noces de son fils » a surpris quelques critiques, parce qu'un royau e, c'est-à-dire un certain territoire, s'y trouve comparé à une réalité vivante. Mais c'est que l'on n'a pas compris le sens ni l'intention des paroles du Christ ! Le royaume des cieux est ici représenté aussi bien dans le Roi invitant que dans les convives invités, la comparaison repose aussi bien dans *le don offert* que dans *l'acceptation de ce don.*

Et au surplus, le sens de la parabole n'est pas encore épuisé en cela ! Nous sommes conduits à faire un pas de plus, un pas dont la nécessité pressante sera à maintes reprises montrée dans les présentes lectures. Des premiers invités, qui ne vinrent pas au banquet, le roi déclare : « Ils n'en étaient pas dignes » (ỷ. 8). Il avait espéré qu'après avoir tant fait pour eux, ils se donneraient la peine de se présenter et de témoigner de la sorte de leur gratitude pour l'invitation. Même des seconds invités, ceux qui ont été appelés de la rue, le roi exigent qu'ils se montrent, dans la mesure de leur pouvoir, dignes de l'honneur qui leur est fait, et qu'ils revêtent leur « habit de noce ». Tous doivent prendre part à la joie de la fête et aux douceurs du repas. Pour cela ils doivent apporter à la fête un concours proportionné à leur situation. C'est, en effet, la moindre reconnaissance qu'ils puissent avoir pour les grands préparatifs de leur Hôte. Quiconque se dérobe à ce devoir, comme l'homme sans son habit de noce est doublement indigne : indigne de l'amour témoigné par l'Hôte qui invite et de l'amour exprimé par les invités. Il trouble le sens de la fête et blesse la joie unanime de tous ceux qui y participent.

La parabole présente ainsi les deux termes : *Don offert* et *Don accepté,* mais ce double aspect doit être prolongé et complété par un *troisième : Donner, accepter, rendre !* Et le dernier point doit être envisagé en deux directions : rendre d'abord au premier donateur, et *rendre aussi aux autres bénéficiaires du don.* Qu'il suffise d'avoir indiqué ici fortement cette conséquence de la parabole du Repas des noces.

* *

3. — Ce que le Sauveur offrait en parabole, dans le Repas, il le réalisait aussi en fait et c'était pour lui un moyen d'enseignement pour inculquer l'une des vérités primordiales et des exigences essentielles de son Evangile : *l'amour,* le commandement capital de l'amour. Le Christ opéra son premier miracle au milieu des hôtes rassemblés à Cana pour un repas nuptial. Et il révéla alors sa suprématie par la générosité donatrice de son amour.

C'est ce même amour généreux et conquérant qui conduisait les pas du Sauveur dans les demeures des pécheurs, afin de s'asseoir avec eux à la même table. Chez le publicain Zachée (Luc, XIX, 1-10), chez Lévi-Matthieu (Mat., IX, 9 et s. ; Marc, II, 13 et s. ; Luc, V, 27 et s.) il voulut prendre son repas. A cet acte de participation, il donna pour les Pharisiens irrités cette explication : « Je veux la miséricorde et non le sacrifice ! »

L'amour poussait le Christ à rencontrer les Pharisiens eux-mêmes. Il crut devoir accepter leurs invitations à des banquets, parce qu'il voulait voir dans l'hospitalité ainsi comprise une manifestation claire d'amour du prochain. C'est pourquoi il devait blâmer d'autant plus sévèrement l'absence de charité parmi les convives pharisiens.

« Vous, Pharisiens, vous purifiez l'extérieur de la coupe et du plat, tandis que votre intérieur est plein de rapine et de méchanceté... Donnez en aumône le contenu... Vous négligez le droit et l'amour de Dieu ! » (Luc, XI, 39-42)

Le Christ reliait toujours au repas l'obligation de manifester la charité, la charité sous n'importe quelle forme, même sous la forme d'aumônes à distribuer aux pauvres. Cette dernière forme était déjà connue des Israélites par les Saintes Ecritures.

Après la célébration des sacrifices, les Israélites tenaient un banquet (Deut., XII, 6-7), auquel, auprès de la famille, les lévites prenaient place *(ibid.,* V, 17-19). Au repas, qui était offert après la livraison des dîmes, d'autres encore étaient invités : « Viendront alors le lévite qui n'a ni part ni héritage avec toi, et l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont dans tes portes, et ils mangeront et se rassasieront... » (Deut., XIV, 29).

Le Seigneur saisissait ainsi auprès des Pharisiens l'occasion de mettre en relief un devoir grave, négligé par eux, celui de l'*Amour social.* Le repas devait présenter un caractère social, à moins d'être dépouillé de sa véritable signification.

Nous comprenons mieux maintenant le chapitre XIV de S. Luc qui raconte en son début *la guérison d'un hydropique au cours d'un banquet*, un jour de sabbat. L'acte de charité de la guérison du pauvre malade est le *leit-motiv* que le Seigneur met en évidence au commencement du repas. C'est que le repas, dans la pensée du Sauveur, est au service de l'amour.

Or, cet amour est lésé par les convives qui recherchent les premières places (℣. 7). Ils ne songent qu'à eux-mêmes et à leur avantage, au lieu d'agir dans l'esprit de communauté. L'amour est également offensé par l'hôte qui n'invite que ses amis et ses parents, parce qu'ils lui témoigneront de leur reconnaissance. Pour le véritable amour, il faut partir d'un principe tout différent : « Non ! quand tu offres un repas, invite des pauvres, des estropiés, des boiteux, des aveugles. Et tu seras heureux de ce qu'ils n'ont pas de quoi te rendre, car cela te sera rendu à la résurrection des justes » (XIV, 12-14).

L'un des convives fut si frappé du langage du Seigneur qu'il s'écria : « Heureux celui qui prendra son repas dans le royaume de Dieu ! » (℣. 15). Sur quoi, Jésus exposa la parabole connue du grand banquet auquel les invités ne vinrent pas. Le grand amour qui avait si vivement touché le convive en question, est donc le trait dominant du banquet dans le royaume de Dieu.

Résumons-nous : dans tous les repas auquel Jésus prend part ou dont il parle sous forme de parabole, nous rencontrons ce caractère commun de l'*Amour donateur. La participation à un repas est un service de l'amour et une obligation d'aimer.*

Il est hors de doute que Jésus a entendu en ce sens les repas communs avec ses apôtres, qu'il s'agit des repas quotidiens ou des banquets rituels, comme par exemple du banquet appelé « *kiddousch* », à la veille du sabbat, ou du repas pascal. Le repas pascal en effet n'était qu'une espèce particulière de participation à la communauté de la table, à laquelle était lié le souvenir de la sortie d'Egypte.

(A suivre).

BREVES CONFERENCES SUR L'HISTOIRE DE L'EGLISE

CXXIX

LES SUCCESSEURS D'INNOCENT XI (1689-1721)

Alexandre VIII (1689-1691) et Innocent XII (1691-1700), les deux successeurs immédiats d'Innocent XI ne possédèrent pas les hautes qualités du pape défunt. Mais les pontificats de l'un et de l'autre bénéficièrent des grands efforts et de la ferme politique de leur prédécesseur.

Pierre Ottoboni, élu le 6 octobre 1689, sous le nom d'Alexandre VIII, était un vieillard de 79 ans, mais alerte et vigoureux. Il avait mérité cet honneur par des services signalés sous les pontificats précédents. Sa bulle *Inter multiplices* du 4 août 1690 réprouvait l'extension de la Régale et les quatre articles de 1682. Publiée seulement la veille de sa mort, elle prépara une heureuse issue aux anciens démêlés avec la Cour de France. Il adjura, sur son lit de mort, Louis XIV dont les sentiments catholiques lui étaient connus, d'accueillir cette bulle favorablement ; de fait, le roi entama avec le successeur des négociations qui aboutirent à une paix honorable. Il s'éteignit le 1er février 1691, à l'âge de près de 81 ans, après avoir recommandé aux cardinaux de ne penser qu'à l'Eglise, dans les débuts du prochain conclave.

* *

Antoine Pignatelli, élu le 12 juillet 1691, ceignit la tiare le 16 juillet sous le nom d'Innocent XII. Il était issu d'une des plus illustres familles de Naples. Né en 1615, il était donc âgé de 76 ans. Vieillard grave et doux, il semblait, suivant l'expression de Muratori, porter en lui « l'âme d'un empereur romain que la douceur chrétienne aurait pénétré ». Dès les premiers jours de son pontificat, ayant rassemblé autour de lui un grand nombre de pauvres « Voilà mes neveux », dit-il, et pour frapper à mort le népotisme, dont n'avait pas été exempt son prédécesseur, il publia le 23 juin 1692 une constitution très sévère, obligeant ses successeurs. Il eut la douleur de condamner les *Maximes des Saints* de Fénelon, mais, par contre, la joie de réconcilier le St-Siège avec Louis XIV. Il mit fin à la querelle du quiétisme et, lui aussi, s'éteignit doucement le 27 septembre 1700, à l'âge de 85 ans.

* *

Malgré tous ses travaux, il laissait à son successeur une lourde charge. Le cardinal Jean-François Albani va lui succéder le 23 novembre 1700, sous le nom de Clément XI. Le nouveau pape (1700-1721) était né à Urbino, patrie de Raphaël, aux Marches d'Ancône, sur l'Adriatique. Né en 1669, il était donc âgé de 51 ans. Jeune encore, il semblait désigné pour un long pontificat. En sa qualité de secrétaire des Brefs, il avait été en rapport avec toutes les Cours européennes. C'est lui qui avait collaboré à la rédaction de la bulle publiée par Alexandre VIII mourant contre l'assemblée de 1682 et à la constitution d'Innocent XII contre le népotisme. Il avait soutenu la candidature de Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, au trône de Pologne, et celle du duc d'Anjou au trône d'Espagne. Chargé de recevoir et de soutenir les partisans catholiques de Jacques II que le triomphe de Guillaume d'Orange avait forcés de s'exiler à Rome, son intervention avait eu, en Angleterre, un grand retentissement.

Si, à l'extérieur, sa grande habitude des affaires le faisait respecter des grands, sa piété et sa bienfaisance le rendaient cher non seulement aux Romains mais au peuple catholique